



SM d'aménagement du bassin de la Charente Amont (SMACA) (Siren : 200079275)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Terres-de-Haute-Charente
Arrondissement	Confolens
Département	Charente
Interdépartemental	oui

### Date de création

Date de création	01/01/2018
Date d'effet	01/01/2018

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Jean-Jacques CATRAIN

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	16270 ROUMAZIERES-LOUBERT
Téléphone	05 45 71 20 54
Fax	05 45 71 22 55
Courriel	christian@mairie-roumazieres-loubert.com
Site internet	www.mairie-roumazieres-loubert.com

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	15 529
Densité moyenne	25,34

## Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
16	CC de Charente Limousine (200072049)	CC
87	CC Porte Océane du Limousin (200059400)	CC

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)</p> <p><i>Le syndicat a pour objet de mener les études, travaux et actions concourant à la gestion des cours d'eau et à la prévention des inondations à l'échelle du bassin de la Charente Amont, ainsi que de contribuer à la reconquête du bon état des masses d'eau, conformément aux orientations réglementaires. A ce titre, il exerce les compétences suivantes concernant la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement (GEMAPI) :</i></p> <p><i>1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ; 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; 5° La défense contre les inondations et contre la mer ; 8° : La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;</i></p> <p>Par substitution</p>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
16	Syndicat "Charente eaux" (251601464)	SM ouvert	570 196
16	SM pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents (251601787)	SM ouvert	922 330

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)